



Assurer les valeurs suisses à l'étranger

Pas d'abolition à petits échelons

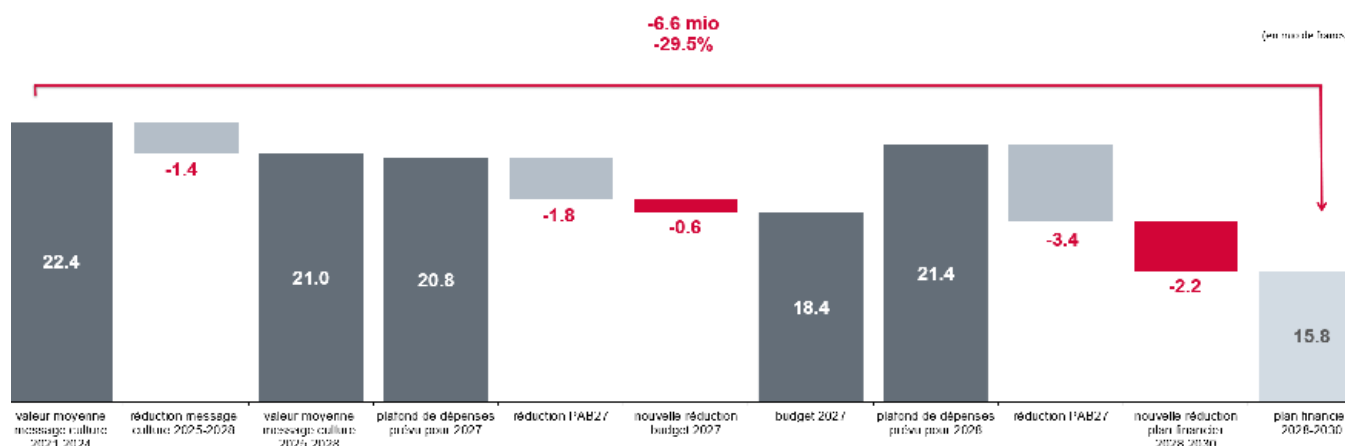
Le crédit de transfert A231.0124 « Allocation d'aides financières à la formation de jeunes Suisses et Suissesses à l'étranger » assure un instrument éprouvé de la politique éducative, culturelle et extérieure suisse. Les écoles suisses à l'étranger contribuent leur part aux mesures d'austérité de la Confédération : Déjà par le message culture 2025-2028, son plafond de dépenses a été diminué de 5.6 mio de francs respectivement de plus de six pour cent. Après un intense débat parlementaire sur le programme d'allègement budgétaire 2027, d'autres réductions y ont été ajoutées qui, toutes cumulées, s'élèvent à 5.2 mio de francs : 1.8 mio dans l'année budgétaire 2027 et d'autres 3.4 mio pour 2028.

Maintenant, le budget 2027, assorti du plan financier 2028-2030, prévoit des allocations encore plus basses dans le cadre de 2.2 mio de francs par an. Ce n'est plus une politique d'économie qui garde à l'œil le bon sens de la mesure. C'est une tactique du salami : Par petites tranches, on affaiblit les écoles suisses à l'étranger jusqu'à détruire et abolir irréversiblement un précieux réseau établi dans le monde entier.



Le fond du problème

Pour la promotion culturelle, l'Office fédéral de la culture dispose d'un budget annuel d'environ 270 mio de francs dont les écoles suisses représentent une part de sept pour cent. Les réductions nouvellement prévues dans le budget 2027 respectivement le plan financier 2028-2030 iraient, une fois de plus, essentiellement aux dépens des écoles suisses à l'étranger – bien que celles-ci subissent déjà des diminutions sensibles. Ainsi, un crédit moindre, mais hautement efficace serait, à nouveau, chargé en mesure disproportionnée. Le plafond de dépenses moyen du dernier message culture de 22.4 mio de francs par an descendrait alors à 15.8 mio. Cela correspond à une réduction de 6.6 mio de francs respectivement de plus d'un quart de ce budget initial. Pour les écoles concernées, ce n'est plus gérable.



La conséquence politique

Dans le programme d'allègement budgétaire, le parlement a décidé d'un compromis : 19.0 mio de francs pour 2027 et 18.0 mio dès 2028. Le nouveau budget et le plan financier descendent, une fois de plus, au-dessous de ce compromis parlementaire : 18.4 mio de francs pour 2027 et seulement 15.8 mio de francs dès 2028. Cela porte à croire que, petit à petit, on vise carrément à étrangler les écoles suisses à l'étranger. Une telle abolition au goutte-à-goutte méprise la volonté parlementaire telle qu'elle s'est manifestée dans les résolutions concernant le programme d'allègement budgétaire 2027.

(en mio de francs)

Position	2027	2028	2029	2030
Plafond de dépenses message culture	20.8	21.4		
Économies par le PAB27	-1.8	-3.4		
Plafond de dépenses après le PAB27	19.0	18.0	18.0	18.0 ¹
Réductions supplémentaires selon le budget 2027 / plan financier 2028-2030	-0.6	-2.2	-2.2	-2.2
Nouveau plafond de dépenses	18.4	15.8	15.8	15.8

L'enjeu

Quatre à sept des seize écoles suisses à l'étranger seraient menacées dans leur existence. Des fermetures d'école sont aussi irréversibles que les dommages causés par la perte des sites, du personnel enseignant, de la confiance des parents et des réseaux locaux.

Avec chaque réduction financière, on ne diminue pas seulement un crédit, mais c'est tout un réseau qu'on détruit : entre des écoles, des cantons de patronage, d'anciens élèves, des partenaires locaux, des entreprises suisses, la diplomatie et des relations internationales dans le domaine de l'éducation.

Le gain pour la Suisse

Les écoles suisses à l'étranger transmettent la qualité de l'éducation suisse, les langues nationales ainsi que les valeurs et la fiabilité de la Suisse à environ 8'000 enfants et adolescents dans dix pays sur trois continents. Elles renforcent la suissitude là où la diplomatie, l'économie, la science et la culture dépendent de la confiance de leurs partenaires sur place. Les écoles suisses à l'étranger sont un modèle à succès suisse : Les parents d'élèves et des institutions locales assument les quatre cinquièmes du coût total. Les moyens financiers fédéraux engendrent donc une multitude de financements locaux, d'engagements et d'effets.

La sécurité de planification est décisive

Les écoles en général et plus en particulier les écoles suisses à l'étranger ont besoin de pouvoir planifier à long terme : des offres pédagogiques, les programmes d'étude, le développement scolaire, l'infrastructure et, surtout, l'emploi d'enseignant·e·s qualifié·e·s ainsi que la garantie, pour les élèves et leurs parents, de parcours éducatifs de plusieurs années. Des conditions financières précaires changeant chaque année menacent les écoles dans leur existence. Qui veut sauvegarder à l'étranger notre fiabilité et qualité ainsi que la suissitude doit garantir aux écoles des allocations fédérales fiables leur permettant une planification à long terme.

Postulat

Le Conseil national et le Conseil des États sont tenus de refuser toute réduction supplémentaire au crédit de transfert A231.0124 « Allocation d'aides financières à la formation de jeunes Suisses et Suissesses à l'étranger » et de rester fidèles au compromis parlementaire : 19.0 mio de francs pour 2027 et au minimum 18.0 mio de francs dès 2028.

¹ Continuation du niveau après PAB27. Sources : message culture 2025-2028, PAB27, fiche d'information OFC du 19/08/2026.

Depuis 2026, l'école suisse de Madrid ne fait plus partie du réseau des écoles suisses à l'étranger. Elle a été vendue à Swiss International School. Son personnel enseignant ne touche plus de subventions.